

# S'ENGAGER AU COLLEGE

## I) Les délégués de classe

### 1) Quel est leur rôle ? Quelles sont leurs missions ?

Le rôle des délégués est **de représenter les élèves** de leur classe, d'être leurs porte-parole auprès des adultes du collège : principal, professeurs...

**Leurs missions sont variées** : ils **représentent leurs camarades au conseil de classe** (qui examine chaque semestre les résultats des élèves) et parfois au conseil d'administration (qui vote les grandes décisions), **ils aussi peuvent transmettre une information à la classe** ou proposer des projets aux adultes.

Les délégués doivent être sérieux, respectueux, à l'écoute, ils doivent être **responsables (qui respectent leurs engagements en ayant conscience de la tâche à accomplir) et montrer l'exemple.**

### 2) Comment l'élection des délégués de classe se déroule-t-elle ?

Elire les délégués est **un droit du collégien** et fait partie de **l'apprentissage de la démocratie**. Chaque élève est **électeur (peut voter)** et tous sont **éligibles (pouvant être élus)**. L'élection se déroule en **4 étapes** : **le dépôt des candidatures, le vote à bulletins secrets, le dépouillement et la proclamation des résultats.**

Pour être élu dès **le premier tour**, un candidat doit obtenir la **majorité absolue** (la moitié des voix plus une). On procède ensuite au **second tour** de scrutin où la **majorité relative** (le plus grand nombre de voix) suffit pour devenir **délégué titulaire ou suppléant.**